



Les News du CSE - Direction Orange Ile-de-France - Août 2024

Cabinet médical de Vaugirard, c'est bientôt fini...

Les salariés du cabinet médical de Vaugirard ont découvert l'accélération du calendrier de déménagement. Cette précipitation de la direction au détriment des salariés, conduit à une annonce brutale et sans concertation. Leur collectif sera réparti sur 3 sites (Bridge, Orange Village et Gardens).

Les futures conditions de travail interpellent : réduction des surfaces, charge de travail en augmentation en raison de la prise en charge des urgences médicales.

La Cfdt a obtenu 2 engagements de la direction : un suivi individualisé des salariés et un report du déménagement d'un mois permettant un calendrier plus acceptable (janvier 2025).

Parnasse, une prime intégrée au salaire

Un dossier d'information sur la fin du versement d'une prime exceptionnelle annuelle de 750 euros brut pour le personnel non-cadre de l'entité Parnasse a été présenté aux élus du CSE de la DO IDF.

Les 32 salariés concernés bénéficieront de l'intégration de cette prime dans leur salaire fixe à partir de janvier 2025.

Pour la Cfdt, cette intégration de la prime dans le salaire fixe constitue une bonne nouvelle. Toutefois la mise en œuvre de cette mesure ne saurait se substituer aux mesures d'augmentation individuelle liées à la NAO 2025.

La Cfdt sera vigilante sur ce point afin que les salariés ne soient pas oubliés et pénalisés dans le cadre de l'exercice des négociations annuelles obligatoires de l'année à venir.

Réorganisation de la Direction de l'Expérience Client à DSCE

Une réorganisation de la Direction de l'Expérience Client (DEC) a été présentée par la direction de DSCE.

La DEC regroupe une centaine de salariés répartis sur 6 équipes, implantées sur 11 sites.

Alors que le bilan de l'Ancrage Territorial Entreprise présenté en CSEC met en exergue des points de douleur non solutionnés, comme la charge de travail et le Delivery, le projet consiste en un rééquilibrage de cette charge de travail sur les activités d'écoute client et amélioration continue, par un recours accru à l'intelligence artificielle. Une disposition qui ne constitue pas un bon signal en matière de pérennité de l'emploi pour la Cfdt. De plus, les Responsables Affaires Clients et Techniciens Service Client de la Fabrique rejoindraient la Direction Production Entreprise, en conservant leurs activités dans un premier temps.

La direction justifie la mutualisation des activités projet et production, par une baisse de l'activité ainsi qu'une diminution et simplification des offres d'ici 2028, mais sans jamais quantifier ces dernières.

La stratégie d'Orange et le non-remplacement des départs, donnent toujours une part plus belle à la mutualisation et la polyvalence, ce qui génère une augmentation de la charge de travail et cognitive pour nos collègues.

Direction Orange Ile-de-France - Août 2024

Cfdt: LES NEWS DU CSE

Cabinet médical de Vaugirard, c'est bientôt fini...

Les salariés du cabinet médical de Vaugirard ont découvert l'accélération du calendrier de déménagement. Cette précipitation de la direction au détriment des salariés, conduit à une annonce brutale et sans concertation. Leur collectif sera réparti sur 3 sites (Bridge, Orange Village et Gardens).

Les futures conditions de travail interpellent : réduction des surfaces, charge de travail en augmentation en raison de la prise en charge des urgences médicales.

La Cfdt a obtenu 2 engagements de la direction : un suivi individualisé des salariés et un report du déménagement d'un mois permettant un calendrier plus acceptable (janvier 2025).

Parnasse, une prime intégrée au salaire

Un dossier d'information sur la fin du versement d'une prime exceptionnelle annuelle de 750 euros brut pour le personnel non-cadre de l'entité Parnasse a été présenté aux élus du CSE de la DO IDF.

Les 32 salariés concernés bénéficieront de l'intégration de cette prime dans leur salaire fixe à partir de janvier 2025.

Pour la Cfdt, cette intégration de la prime dans le salaire fixe constitue une bonne nouvelle. Toutefois la mise en œuvre de cette mesure ne saurait se substituer aux mesures d'augmentation individuelle liées à la NAO 2025.

La Cfdt sera vigilante sur ce point afin que les salariés ne soient pas oubliés et pénalisés dans le cadre de l'exercice des négociations annuelles obligatoires de l'année à venir.

LA CFDT, AVEC VOUS ET POUR VOUS
SÉVEZ VOUS SUR X ET FACEBOOK

#CfdtPartoutPourTous

Documents

[Les News du CSE - Direction Orange Ile-de-France - Août 2024](#)